

CONFÉRENCE MONDIALE DE BEIJING SUR LES FEMMES

Discours de Pierre Sanz, secrétaire général, lors de la conférence de presse finale
IOR 41/26/95

Au cours de ces deux dernières semaines, nous avons entendu un grand nombre de gouvernements déclarer que le but de cette conférence devait être l'action et non les belles paroles, la pratique et non la théorie.

Ce sont leurs propres termes, pas les nôtres. Mais je ne saurais dire mieux.

La plate-forme d'action qui ressortira de ces dix jours de débats établira le programme à suivre afin d'améliorer la vie et le respect des droits fondamentaux des femmes dans le monde entier.

Ce que vont entreprendre les gouvernements au cours des quelque 1500 jours qui nous séparent encore de la fin de ce siècle montrera s'ils sont réellement engagés dans la lutte pour parvenir à établir l'égalité d'ici à l'an 2000.

La première étape, bien sûr, consiste à se doter d'une plate-forme solide et claire.

Dès le premier jour de sa présence à Beijing, Amnesty International a présenté ses requêtes à la conférence. Bien que les débats se poursuivent, à l'heure où je vous parle, il semble que ces requêtes aient été acceptées, du moins en théorie.

Les demandes que nous avons formulées invitaient les gouvernements :

- à réaffirmer les engagements pris il y a deux ans concernant l'universalité et l'indivisibilité des droits fondamentaux des femmes ;
- à reconnaître la violence infligée aux femmes par les agents de l'État et à s'engager à y mettre un terme, à traduire les responsables en justice et à dédommager les victimes ;
- à déclarer que le viol dans les situations de conflits armés est une violation des droits fondamentaux et à s'engager à respecter le droit humanitaire international et la législation internationale relative aux droits de l'homme en cas de conflit armé ;
- à s'engager à tout mettre en œuvre pour bannir la violence, comme les mutilations génitales féminines, dans la famille et dans la société ;
- à s'engager fermement à garantir les droits fondamentaux de toutes les femmes militantes ; et
- à intensifier leurs efforts pour ratifier et appliquer les traités internationaux ayant un impact sur les droits fondamentaux des femmes.

En bref, il s'agit d'un document sur lequel Amnesty International va pouvoir s'appuyer pour amener les gouvernements à prendre leurs responsabilités.

Et c'est précisément ce que les gouvernements et les Nations unies doivent faire de toute urgence.

Les gouvernements doivent à présent indiquer clairement quand et comment ils vont mettre en œuvre le programme d'action énoncé dans la plate-forme.

Nous veillerons, par exemple, à ce qu'ils ratifient et appliquent les normes internationales, traduisent les auteurs d'actes de torture, de "disparitions" et d'assassinats politiques en justice, et mettent un terme aux violations des droits fondamentaux des femmes militantes.

Les Nations unies doivent à présent intégrer l'action sur les droits fondamentaux des femmes dans toutes leurs activités, notamment en donnant la priorité absolue aux violations des droits fondamentaux des femmes.

Mais, comme je l'ai dit précédemment, les débats se poursuivent et des dangers sont encore à craindre.

Tout d'abord, danger de voir, dans la dernière phase des débats, les gouvernements ne pas défendre

ce qu'ils avaient accepté jusque-là et édulcorer la version finale de la plate-forme d'action. Cela concerne en particulier le débat sur le « respect des diverses valeurs éthiques et religieuses et de la diversité culturelle ».

Danger, ensuite, de voir ces mêmes gouvernements émettre des réserves sur la plate-forme adoptée, et sélectionner ainsi les domaines sur lesquels ils vont réellement travailler.

Danger, enfin, de voir les gouvernements ne pas mettre en pratique la plate-forme d'action lorsqu'ils auront quitté Beijing.

Lors de notre première journée à Beijing, j'ai déclaré que nous étions venus ici pour faire campagne sur les droits fondamentaux des femmes, et les résultats obtenus jusqu'à présent montrent les effets de cette campagne.

Mais j'ai également précisé qu'Amnesty International ne passerait pas sous silence les violations des droits de l'homme en Chine.

Non seulement parce que nous sommes ici en Chine, mais aussi parce que la Chine est une puissance économique naissante qui représente plus d'un cinquième de la population mondiale. Le gouvernement chinois doit donc faire face à une responsabilité particulière, qui est de s'assurer qu'un cinquième de l'humanité ne sera pas privé de ses droits fondamentaux.

Des progrès ont été faits quant au droit d'être libéré de la misère, mais le droit d'être libéré de la peur n'est toujours pas reconnu au peuple chinois.

Depuis notre arrivée dans ce pays, des membres d'Amnesty International ont adressé des appels aux autorités chinoises sur les violations des droits de l'homme en Chine.

Plusieurs milliers d'appels urgents portant sur des condamnations à mort, des exécutions imminentes et des prisonniers d'opinion.

Des appels en faveur de Ding Zilin et de son époux Jiang Peikun, arrêtés le 18 août dernier et apparemment accusés « d'irrégularités économiques ». Selon l'une de nos sources, cependant, la véritable raison de leur arrestation était d'empêcher Ding Zilin d'entrer en contact avec des personnes participant à la Conférence mondiale sur les femmes. Elle serait détenue dans la ville de Wuxi.

Or, Ding Zilin n'est pas un cas isolé. Depuis le début de la conférence, les familles de sept militants au moins se trouvent de fait en résidence surveillée afin de les empêcher de prendre contact avec des participants au Forum des ONG ou à la conférence.

Certains de ces mères ou femmes de militants et de prisonniers d'opinion ont fait l'objet d'une surveillance constante, d'écoutes téléphoniques ; l'une d'entre elles a même dû rejoindre son mari en prison.

L'une de ces femmes, Wang Lingyun, mère de Wang Dan, dirigeant étudiant et prisonnier d'opinion, se trouve apparemment sous surveillance constante depuis le 26 août, afin d'empêcher « des étrangers venus assister à la Conférence sur les femmes d'aller rendre visite à la famille ».

Avant de quitter Beijing, nous ferons part aux autorités chinoises de nos préoccupations au sujet de ce harcèlement, dans une lettre ou lors d'une conférence.

Pendant notre présence ici, la Région autonome du Tibet a fêté, le 1^{er} septembre, le trentième anniversaire de sa création. Au cours de la période précédant cet anniversaire, des dizaines de personnes ont été arrêtées, et certaines auraient été torturées. Nous poursuivons actuellement nos recherches sur cette vague de répression.

De telles violations des droits de l'homme ne sont évidemment pas l'apanage de la Chine. Harcèlement des familles de militants, répression des dissidents politiques et exécutions ordonnées par l'État sont autant de pratiques qui assombrissent le bilan des droits de l'homme dans de nombreux pays du monde. Et les victimes sont le plus souvent des femmes.

Nous avons montré cette répression dans le rapport sur les violations des droits fondamentaux des femmes que nous avons publié un peu plus tôt cette année, ainsi que dans le cadre du Forum des ONG qui s'est tenu ici, en faisant signer des pétitions pour une dizaine de femmes victimes de ces violations.

Notre participation à cette Conférence mondiale sur les femmes a renforcé notre conviction que les violations des droits fondamentaux des femmes doivent absolument être mieux définies, qu'il faut rassembler davantage d'informations à ce sujet et les faire plus largement connaître, et qu'il faut y mettre un terme.

C'est pour ces femmes que nous parlons, et pour elles qu'il faut entreprendre une action radicale, afin de faire cesser les violations dont elles sont victimes !